Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213500051-20260321-DE_2026_03_01-DE

Mairie
1 Espace Pierre et Marie Curie
35130 ARBRISSEL
☎ 02-99-96-22-45
✆ 06-24-96-07-76

COMMUNE ARBRISSEL
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
21 mars 2026

Date de la convocation 16/03/2026 **Date d'affichage** 16/06/2026	L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars à 10h00 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Thomas BARDY, Maire d'Arbrissel
Nombre de conseillers VOTANTS : 11 PRESENTS : 11 EN EXERCICE : 11	**Etaient présents** :, Thomas BARDY, Vincent BERTIN, Aline BEUSQUART, Julien CHARRON, Gisèle FROC, Charlène GERARD, Fanny JOUAULT, Angélique LANZERE, Jérôme LEMARIÉ, Pascal PEUROIS et Olivier SIMON formant la majorité des membres en exercice, Julien CHARRON a été élu secrétaire.

Objet n°2026_03_01 : Election municipale : élection du maire

Procès-verbal de l'installation du conseil municipal et de l'élection du maire.

Vu le code général des collectivités territoriales,
L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars à neuf heures, les membres du conseil municipal proclamés élus à la suite des récentes élections municipales du quinze mars deux mille vingt-six, se sont réunis dans la salle communale sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L2121-10, L2121-12, L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Thomas BARDY, Vincent BERTIN, Aline BEUSQUART, Julien CHARRON, Gisèle FROC, Charlène GERARD, Fanny JOUAULT, Angélique LANZERE, Jérôme LEMARIÉ, Pascal PEUROIS et Olivier SIMON.

La séance a été ouverte sous la présidence de Thomas BARDY maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer :
Thomas BARDY, Vincent BERTIN, Aline BEUSQUART, Julien CHARRON, Gisèle FROC, Charlène GERARD, Fanny JOUAULT Angélique LANZERE, Jérôme LEMARIÉ, Pascal PEUROIS et Olivier SIMON dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Madame Gisèle FROC doyenne d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

Le conseil a choisi pour secrétaire, M Julien CHARRON

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.
Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213500051-20260321-DE_2026_03_01-DE

Mairie
1 Espace Pierre et Marie Curie
35130 ARBRISSEL
☎ 02-99-96-22-45
✆ 06-24-96-07-76

COMMUNE ARBRISSEL
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
21 mars 2026

Date de la convocation 16/03/2026 **Date d'affichage** 16/06/2026	L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars à 10h00 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Thomas BARDY, Maire d'Arbrissel
Nombre de conseillers VOTANTS : 11 PRESENTS : 11 EN EXERCICE : 11	**Etaient présents** :, Thomas BARDY, Vincent BERTIN, Aline BEUSQUART, Julien CHARRON, Gisèle FROC, Charlène GERARD, Fanny JOUAULT, Angélique LANZERE, Jérôme LEMARIÉ, Pascal PEUROIS et Olivier SIMON formant la majorité des membres en exercice, Julien CHARRON a été élu secrétaire.

Élection du maire :

Premier tour de scrutin
Le président, après avoir donné lecture des articles L 2122-7, L 2122-8 et L 2122-10 du Code général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un maire conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-7 de ce code.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :
- Monsieur Thomas BARDY : 10 voix.

Monsieur Thomas BARDY, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire, et a été installé.
Monsieur Thomas BARDY, a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Le Maire,



Pour extrait conforme,
Le secrétaire,

